

reconnaisse qu'il ait quelque reste de vie, on admet qu'il a quelque reste de causalité. Si l'homme a une moindre volonté et une moindre force pour le bien, par le mouvement de bonheur inhérent à son être, il lui reste au moins le besoin de recouvrer la force et le bien qui lui manquent ; et comme le besoin dans un être spirituel est le desir, donc l'homme a le desir de rentrer dans la possession de son être et de son bien ; s'il a le besoin spirituel, ou le desir de la grace, donc il la reçoit, puisque le desir est déjà une prière. « Car prier c'est desirer, dit Fénelon, on ne prie qu'autant qu'on desire ; » donc, au lieu de détruire la causalité, la grace suppose au contraire un germe de causalité qu'elle vient protéger, féconder et développer ; donc la grace, loin d'attaquer la liberté, est la substance même dont se forme la liberté ; donc l'homme qui n'était qu'en puissance d'être libre, le devient effectivement par la grace. Or, la liberté est la santé de l'ame ; car la liberté est le pouvoir d'accomplir de soi-même sa loi.

C'est ainsi que la grace est la condition de la liberté. Mais la liberté est-elle la condition de la grace ?

De ce que le desir obtient la grace, il ne faut pas croire qu'il la mérite. Il faut bien y faire attention, nous ne méritons pas par l'effort qui est dans le desir, mais Dieu veut bien avoir égard à l'effort qui est dans le desir. Car si l'homme remettait ses actes à Dieu pour prix de la grace, il rendrait Dieu son débiteur, et traiterait d'égal à égal.

Ce ne serait pas Dieu qui nous accorderait la grace, ce serait l'homme qui la mériterait : la grace cesserait d'être grace.

On concevra parfaitement, d'une part, que la grace est purement gratuite ; d'autre part, que Dieu la proportionne à